

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 3672:2016

Série aérospatiale - Écrous à sertir, à freinage interne, en alliage résistant à chaud à base de nickel NI-P101HT (Waspaloy), argentés, pour sertissage

Luft- und Raumfahrt - Einnietmuttern, selbstsichernd, aus hochwarmfester Nickelbasislegierung NI-P101HT (Waspaloy), versilbert, für 30° Aufweitung

Aerospace series - Shank nuts, self-locking, in heat resisting nickel base alloy NI-P101HT (Waspaloy), silver plated, for 30° swage - Classification: 1 210 MPa (at

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 3672:2016 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 3672:2016.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Série aérospatiale - Écrous à sertir, à freinage interne, en alliage résistant à chaud à base de nickel NI-P101HT (Waspaloy), argentés, pour sertissage 30° - Classification: 1 210 MPa (à température ambiante) / 730 °C

Luft- und Raumfahrt - Einnietmuttern, selbstsichernd, aus hochwarmfester Nickelbasislegierung NI-P101HT (Waspaloy), versilbert, für 30° Aufweitung - Klasse: 1 210 MPa (bei Raumtemperatur) / 730 °C

Aerospace series - Shank nuts, self-locking, in heat resisting nickel base alloy NI-P101HT (Waspaloy), silver plated, for 30° swage - Classification: 1 210 MPa (at ambient temperature) / 730 °C

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 4 mars 2016.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos européen	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Caractéristiques requises	4
4 Désignation	6
5 Marquage	6
6 Spécification technique	6
Annexe A (informative) Formulaire d'évolution de la norme	7

Avant-propos européen

Le présent document (EN 3672:2016) a été élaboré par l'Association Européenne de l'Industrie Aéronautique et de la Défense - Normalisation (ASD-STAN).

Après enquêtes et votes effectués suivant les règles de cette association, cette norme a reçu l'approbation des Groupements nationaux et des Services Officiels des pays membres de l'ASD, avant sa présentation au CEN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juin 2017, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2017.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence

Le présent document remplace l'/le/la EN 3672:2008.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.